

ENJEUX DE L'ADHÉSION DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO DANS LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS D'AFRIQUE DE L'EST

Par

Georges SUMAILI SHINDANI

*Professeur à la Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Département
des Relations Internationales
Université Libre de Kinshasa (U.L.K) et Université Panafricaine de Gouvernance et
Innovation (U.P.G.I)*

et

Sylvain TSHIBANGU MUKENG

*Assistant à l'Université Libre de Kinshasa
Appariteur de la F.S.S.A.P de l'Université Simon Kimbangu
Apprenant au 3^{ème} cycle en Sciences Sociales, Administratives et Politiques à l'Université de
Kinshasa/Département des Relations Internationales*

RÉSUMÉ

Nul n'est sans ignorer que le mouvement d'intégration qui tire son origine en Europe occidentale avec les accords constitutifs de Benelux dans les années 1945, s'est étendu progressivement dans toute l'Europe, en Amérique et Afrique.

En effet, l'intégration favorise les relations dans une variété des domaines et de façon plus ou moins intense entre les Etats. Elle conduit ces derniers à l'interdépendance qui suscite une complémentarité, laquelle appelle la coopération favorisant le développement. C'est dans cette logique que notre analyse sur les enjeux de l'adhésion régionale au sein de l'organisation sous régionale de la communauté des Etats de l'Est est pertinente. Ces enjeux sont d'ordres géopolitique, géostratégiques et géoéconomiques

Mots-clés : *Conflit, enjeu, échange, intégration, sous-région, Etat, guerre, sécurité, géostratégie, géopolitique, géoéconomique.*

ABSTRACT

No one is unaware that the integration movement, which originated in Western Europe with the founding agreements of the Benelux in 1945, has gradually spread throughout Europe, America and Africa.

Indeed, integration favors relations in a variety of fields and in a more or less intense way between States. It leads the latter to interdependence which gives rise to complementarity, which calls for cooperation that favors development. It is in this logic

that our analysis of the stakes of regional membership in the sub-regional organization of the community of Eastern European States is relevant. These issues are geopolitical, geostrategic and geo-economic.

Keywords: *Conflict, stake, exchange, integration, sub-region, State, war, security, geostrategy, geopolitics, geo-economic.*

INTRODUCTION

Après plusieurs années de tergiversation, le gouvernement de la République Démocratique du Congo prend une décision qui fait l'actualité du jour. Il s'agit de son adhésion dans la communauté des États d'Afrique de l'Est et cette intégration des pays de l'Est constitue une nouveauté pour notre pays.

Il est important pour nous de saisir la balle au bond pour nous permettre de comprendre les enjeux de l'adhésion de la RDC dans la communauté des États d'Afrique de l'Est.

Dans les domaines des Relations Internationales Africaines, cette intégration est très bénéfique pour notre pays vu que l'économie de l'Est de la RDC est extravertie et aussi dépendent de la sous-région de l'Afrique de l'Est.

Il est à noter que, l'esprit final de nos écrits et que nos lecteurs puissent trouver dans nos lignes un guide pour les décideurs, enfin de leur permettre de mettre en place des bonnes politiques pour le développement de la République Démocratique du Congo.

D'après BABAR Baloch porte-parole du HCR, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés, est alarmé par les récentes flambées de violence dans l'Est de la République Démocratique du Congo qu'ont déplacé des millions des personnes et pouvaient avoir des terribles conséquences pour le pays, aux prises avec un nouveau combat contre le coronavirus mortel.¹

Plus de cinq millions de personnes ont été déracinées par les conflits à l'intérieur des frontières de la RDC, soit le plus grand nombre de déplacés internes en Afrique. Le pays abrite également plus d'un demi-million de réfugiés qui ont fui les troubles et les persécutions dans les pays voisins.

Parallèlement, la sécurité s'est détériorée dans le territoire de Djugu, dans la province d'Ituri, où les attaques toujours plus nombreuses livrées par des assaillants inconnus ont déjà déplacé plus de 1.200 personnes ce mois-ci.

¹ BABAER Baloch, Lors de la conférence de presse du 17 avril 2020 au Palais des Nations à Genève en ligne.

Ces combats à l'Est de la République Démocratique du Congo opposent plusieurs milices rebelles aux forces armées de la République Démocratique du Congo. Même pour les congolais, il est parfois difficile de discerner les différents groupes et les nouvelles alliances du fait de leur extrême mouvance et de leur volatilité.

Aujourd'hui, on peut dire que la République Démocratique Congo est divisée en deux parties : l'Est et l'Ouest.

A l'Est, le pays est ravagé par les combats impliquant une multitude de milice et les forces armées de la République Démocratique du Congo qui se livrent à leur guérilla sans merci ponctuée de pillage, notamment des mines d'or, de coltan mais aussi de nombreuses exactions sur les populations civiles.

Face à ces maux qui rongent la partie Est de la République Démocratique du Congo, la problématique de l'intégration régionale de cette partie s'invite au débat. On note que les questions liées à l'intégration des Etats n'ont pas commencé hier encore moins aujourd'hui...² mais ces questions ont commencé à partir du moment où les Etats ont réalisé qu'eux-mêmes pris individuellement, ne peuvent pas arriver à répondre à certaines questions qui les surpassent.

Il sied de noter que l'intégration dont il est question ici ne vise pas le processus d'unification nationale à l'intérieur d'un pays. Mais plutôt celle sous régionale, c'est-à-dire entre les Etats membres d'une organisation sous régionale.

Eu égard de ce qui précède, nous focalisons notre préoccupation à travers les trois questions suivantes :

- Quelles sont les enjeux de l'intégration de la République Démocratique du Congo dans le CEA ?
- Quelle sont les motivations qui poussent la République Démocratique du Congo à adhérer dans la CEA ?
- Comment la République Démocratique du Congo trouvera-t-elle son compte dans cette organisation africaine sous régionale ?

Enfin, nous pensons que les décideurs du pays doivent fournir beaucoup d'efforts pour ne pas faire de la République Démocratique du Congo un maillot faible et pouvoir relever les défis.

² Sur unicef.org, consulté le 11/08/2021 à 14 h 29'.

I. PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'EST

La Communauté d'Afrique de l'Est (en anglais East African Community, EAC) est une organisation internationale de sept pays de l'Afrique de l'est comprenant le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan du Sud, la Tanzanie, et la République démocratique du Congo. La Communauté d'Afrique de l'Est est l'un des piliers de la Communauté économique africaine.

La CAE est un précurseur potentiel de l'établissement d'une Fédération d'Afrique de l'Est, un État fédéral de ses sept membres en un seul pays. En 2010, la CAE lance son propre marché commun des biens, du travail et des capitaux de la région avec l'objectif de la création d'une monnaie commune en 2012 et d'une fédération politique en 2015.

La CAE a pour siège Arusha en Tanzanie

1.1. Les pays membres

La CAE a sept pays membres dont :

1. Kenya (2001)
2. Tanzanie (2001)
3. Ouganda (2001)
4. Burundi (2007)
5. Rwanda (2007)
6. Soudan du sud (2016)
7. République Démocratique du Congo (2022)

La région de l'Afrique de l'Est couvre une superficie de 1,8 million de km² avec une population de 132 millions (estimation de juillet 2009) et dispose d'importantes ressources naturelles.

1.2 L'adhésion de la République démocratique du Congo

Le 29 mars 2022, la République démocratique du Congo a été admise dans la Communauté d'Afrique de l'Est par décision unanime des Chefs d'État lors du 19^{ème} sommet ordinaire des Chefs d'État de la communauté. Le 8 avril 2022, la RDC a officiellement adhéré à la Communauté d'Afrique de l'Est. Le pays doit encore ratifier les lois et règlements de la Communauté pour devenir un membre à part entière.

L'Assemblée nationale de la République Démocratique du Congo a examiné et voté la loi autorisant la ratification du traité pour l'établissement de la communauté des États d'Afrique le 09 juin 2022.³

³ G. SUMAILI, Cours des relations internationales africaines, L2 R.I UPGI, 2022.

1.3. Historique de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est

La Communauté d'Afrique de l'Est a initialement été fondée de 1^{er} décembre 1967, puis a été dissoute en 1977 avant d'être recréée le 7 juillet 2000.

Lors de son 8^{ème} sommet, le 30 novembre 2006, la CAE a admis en son sein le Burundi et le Rwanda qui en sont officiellement devenus membres le 18 juin 2007.

En 2008, après des négociations avec la Communauté de Développement d'Afrique Australe et le Marché commun de l'Afrique Orientale et Australe, la Communauté d'Afrique de l'Est accorde une expansion du marché de libre-échange incluant les pays membres des trois organisations.

La Tanzanie soutient l'extension de la Communauté d'Afrique de l'Est. En 2010, les autorités tanzaniennes expriment le souhait d'inviter le Malawi, la République démocratique du Congo et la Zambie à rejoindre la Communauté. Cependant, le Ministre des affaires étrangères du Malawi, Etta Banda indique qu'il n'y avait pas de négociations officielles concernant l'adhésion du Malawi.

Les Présidents du Kenya et du Rwanda ont invité le gouvernement autonome du Soudan du Sud à poser leur candidature à l'adhésion après l'indépendance du pays en 2011, ce qui a été fait au mois de juillet. Des analystes ont suggéré au pays les premiers efforts à réaliser afin d'intégrer la Communauté, comme le transport ferroviaire et le transport par canalisation de pétrole avec ceux du Kenya et de l'Ouganda. La dépendance unique envers le Soudan ne serait donc plus obligatoire avec cet élargissement vers le sud. En 2016, le Soudan du Sud rejoint la Communauté d'Afrique de l'Est.

II. DE L'ENJEU DE L'ADHÉSION DE LA RDC DANS LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'EST

Il est question ici de démontrer l'enjeu de l'intégration de la RDC dans la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est et enfin faire une étude perspective.

2.1. De l'enjeu géopolitique et géostratégique

La géopolitique est l'étude des rapports entre la géographie et la politique des Etats.

Le Professeur Jean-Lucien KITIMA entend par la géopolitique, le discours, la vision que l'on a de l'espace qu'on veut conquérir. Par géostratégie, il entend la stratégie de l'action ou encore les stratégies qu'il faut mettre en place pour conquérir ou contrôler un espace⁴.

⁴ J-L. KITIMA KASENDWE A., *Relations Internationales du tiers monde*, cours inédit, L2 R.I, ULK, 2016.

De ce qui précède, la République démocratique du Congo est un pays situé au centre du continent africain et qui revêt une importance particulière au regard de nombreux atouts que la nature lui a accordée.

En fait, en dehors de sa position géopolitique, son sol et son sous-sol regorgent la plupart de précieuses ressources. La convoitise de toutes ces potentialités pousse les gens à faire la guerre pour pouvoir avoir le contrôle de ce pays.

La RDC, qualifiée du « scandale géologique » de par son sous-sol riche en minerais et toutes ses potentialités, constitue un enjeu pour la survie de son intégrité territoriale. Ainsi, l'impact de mettre en valeur les atouts que regorge la RDC pour permettre, non seulement de se consolider en tant que nation, mais aussi en vue de se hisser au rang de puissances africaines, demeure une priorité en ce moment.

Selon Frantz Fanon « l'Afrique a la forme d'un revolver dont la gâchette se trouve au Zaïre », ce qui vaut à la RDC une valeur de plaque tournante pour son épanouissement et l'émergence de l'Afrique en général.

A l'échiquier international, il faut réaffirmer la souveraineté de la RDC. Cette dernière ne devrait être soumise à aucune autorité supérieure, mais plutôt agir en tant qu'élément dans le système international.

Ainsi par sa géostratégie, la RDC devrait faire usage des instruments du pouvoir (politique, diplomatique, militaire...) et dans le but d'atteindre ses objectifs politiques d'Etat souverain, en coopération ou en concurrence avec d'autres acteurs.

Donc, la valeur géopolitique de la RDC en Afrique serait telle que sa position géographique au centre du continent lui offre un avantage stratégique, en dépit de tout ce qu'il regorge comme potentialité située en plein centre de l'Afrique. Avec une imposante superficie de 2.345.410 Km², la RDC est comptée parmi les géants du continent avec ses 26 provinces, peuplée de plus ou moins 80 millions d'habitants, elle constitue le plus vaste marché de l'Afrique centrale comptant au moins 250 millions de consommateurs, si l'on inclut également les populations des pays voisins.

Sa position géostratégique particulière au cœur de l'Afrique lui vaut appartenance à plusieurs zones économiques sous régionales et lui confie un rôle central dans la production des biens et services dans son territoire et leurs circulations dans tous les pays périphériques et c'est l'une des raisons qui justifient d'après plusieurs auteurs, ainsi que le Président de la République, Felix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, son adhésion comme membre de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est.

Le débat sur l'importance de l'adhésion de la RDC à la Communauté des États d'Afrique de L'Est qui est une organisation sous-régionale très stratégique pour la sécurité de la RDC avait freiné son adhésion pendant que la RDC est le seul pays au monde qui a 9 voisins et qui doit pour sa défense et sa sécurité se sentir libre d'adhérer à toutes les organisations sous-régionale et internationales afin de lui permettre de résoudre définitivement les problèmes de l'insécurité et de la paix dans son territoire et notamment à l'Est du pays ; d'où la nécessité de son adhésion définitive.⁵

L'Afrique de l'Est est particulièrement touchée par les conflits au regard du reste du continent. Près de 80% de la population a été concernée par un conflit majeur depuis 1960.

D'ailleurs, la multiplication et l'intensification des affrontements caractérisent la région depuis les années 2000 (Érythrée, Éthiopie, Kenya, Uganda, Somalie, Soudan), 1996 (RDC, Rwanda, Burundi, Ouganda, et Tanzanie). Ainsi l'ensemble des pays membres de l'EAC est actuellement en proie à des conflits directs ou indirects. Principalement, une forte insécurité, liée au Front National de Libération et découlant de la dernière guerre civile, caractérise toujours le Burundi.

L'Ouganda, qui doit faire face à l'insurrection de l'armée de résistance dans la partie Nord de son territoire et à des conflits claniques dans le district du Karanoja, est aussi partie prenante des combats dans l'est de la RDC, tout comme le Rwanda. Par ailleurs, la recrudescence de l'insécurité depuis 2008 rappelle la place de la violence dans la trajectoire contemporaine de l'Afrique orientale.

Ces conflits posent la problématique du leadership régional d'une part, et d'autre part, la gestion régionale des millions de déplacés et réfugiés.

Interrogé sur la situation d'insécurité dans l'Est de la RDC, le Président rwandais Paul KAGAME a reconnu l'absence de « paix et stabilité » dans l'est congolais, et d'après ses propres dires, avait des conséquences sur son pays.

Pour se faire, il a indiqué qu'il a convenu avec son homologue congolais de travailler pour la restauration de la paix dans l'est de la RDC. Il n'est pas possible que nos frères voisins connaissent une certaine inviolabilité.

Le Président rwandais dit : « C'est pourquoi le président TSHISEKEDI et moi-même convenons que l'absence de la paix et la stabilité ne soit pas une situation permanente dans nos deux pays. Nous ne pouvons pas nous habituer à cette situation a-t-il dit répondant à la question d'un journaliste congolais ».⁶

⁵ G. SUMAILI, Cours de Géographie Economique et Humaine, L1 RI, UPGI, 2020.

⁶ Patrick MAKI, « Insécurité à l'Est de la RDC », en ligne sur : Actualite.cd, consulté le 17/11/2021, à 15 h.

Devant la presse le 26 juin 2021 à Goma, à l'issue de son tête à tête avec le Président rwandais Paul Kagamé, le Président TSHISEKEDI a notamment été interrogé à expliquer le bien-fondé de l'intégration de la RDC dans l'EAC.

Il a pour ce faire, fait savoir que c'est notamment dans le souci de booster l'économie de la partie est de la RDC que cette option a été prise. Il continue en disant : « je crois que la question qu'il faudrait se poser, c'est plutôt qu'est ce qui nous serait arrivé si nous n'avions pas intégré cette communauté » ? Avant de continuer : et là, je vais vous donner un exemple, pour un même produit importé par deux commerçants, l'un Rwandais vivant à Bukavu et l'autre congolais, vivant à Goma, un produit qui entre par le port de Mombasa (Kenya) par exemple. Vous comprendrez que dans l'état actuel des choses, le congolais est désavantagé. Le rwandais est déjà dans l'EAC, il bénéficie des avantages du tarif douanier, tandis que le congolais qui a le même produit le vendra plus cher à Goma.

Vous voyez que dans cette situation, le consommateur va aller à Gisenyi qui est la porte à côté pour se procurer ce produit à un prix bas qu'à Goma. C'est juste un exemple qui illustre le fait qu'en harmonisant nos tarifs douaniers, nous allons booster l'économie l'Etat du Congo.

Et d'ajouter : « j'ai toujours dit mon admiration pour nos compatriotes de cette partie du pays (de l'est) qui malgré les violences et les difficultés, ils restent très entreprenants. En outre, nos produits agricoles qui sont cultivés ici (dans le Kivu) doivent être évacués par l'Afrique de l'est du côté de l'océan indien. Tout cela nécessite que l'on harmonise nos politiques et nos tarifs afin que les producteurs congolais se retrouvent aussi.

Derrière cette intégration, note Félix TSHISEKEDI, la RDC bénéficiera de plusieurs avantages, parmi lesquels, la paix tant recherchée dans la partie est du pays.

Il y a évidemment un grand avantage au niveau de la paix. Là où il y a activité économique, il y a l'intérêt. C'est une sorte d'interdépendance quand tous nous dépendons des autres. L'autre dépend de nous et vice versa. La seule chose dont on a besoin c'est la paix donc on ne se fera pas la guerre. C'est aussi un des avantages que la RDC tirera de cette entrée dans la zone EAC.

Le Président TSHISEKEDI a également annoncé pour la prochaine étape. Ainsi, après l'intégration de la RDC dans cette communauté sous régionale, il y aura des discussions avec les pays membres dans le cadre d'harmonisation des politiques économiques. Ce n'est qu'un début, nous venons d'entrer, nous allons maintenant passer à la partie technique, c'est-à-dire, nous allons entamer

les discussions pour voir comment harmoniser nos politiques économiques pour évoluer dans la même longueur d'onde⁷.

De ce qui précède, Jean Jacques WONDO OMANYUNDU pense dans son analyse que le Président Rwandais, Paul Kagamé, maintient une fixation obsessionnelle de son voisin congolais en adoptant au gré de l'évolution politique de ce colosse aux pieds d'argile sa stratégie. Cette fois-ci, c'est au travers de l'adhésion de la RDC à l'EAC que le Président KAGAME planifie de poursuivre l'exploitation économique de son voisin⁸.

Comme l'indiquait le Professeur MASWANA et d'autres experts économiques contactés par DESC, comme étude, d'impacts pertinents ont été réalisés pour mesurer les dividendes qu'obtiendrait la RDC en cas d'adhésion. C'est d'autant plus que son appartenance plurielle à des espaces régionaux peut initialement produire un effet contreproductif économiquement pour la RDC.

L'intégration de la RDC dans l'EAC risque de consacrer un retour en derrière de l'ancien ordre géopolitique Afdélien qui a prévalu avant la signature de l'accord cadre d'Addis-Abeba. En ce sens, sans une étude d'impact socioéconomique sérieuse sur les dividendes de cette intégration, c'est la RDC qui risque d'être perdante de ses voisins de l'Est, surtout qu'en même temps à l'ouest, le futur pont entre les deux Congo risque lui aussi de fragiliser l'économie moribonde congolaise⁹.

2.2. Enjeu géo économique

Dans le cadre des analyses classiques des politiques publiques, la politique d'intégration régionale conduit depuis plus de dix ans au sein de la Communauté Est Africaine subirait un jugement sans appel : celle de la disjonction entre les objectifs fixés, l'organisation et les réalisations effectives.

En effet, les objectifs fixés à l'EAC par son traité fondateur en novembre 2000 lient étroitement l'intégration institutionnelle, le développement économique et social et le renforcement de la sécurité au sein de la zone. Ils ont vocation à être réalisés par le biais d'une intégration progressive mais néanmoins rapide : une intégration douanière dès 2005, commerciale 2010, monétaire en 2012 et enfin politique¹⁰.

⁷ Interview du président TSHISEKEDI, du 26.06.2020 en ligne sur actualité.cd, téléchargé le 15.12.2021.

⁸ J.J. WONDO OMANJUNDU, « L'adhésion de la RDC dans l'EAC ; les raisons d'un agenda géostratégique caché dicté par le Rwanda ? », en ligne sur : Afridesk.org, consulté le 17/11/2021.

⁹ Voir E. ODEMBO, « Communauté d'Afrique de l'Est : dix ans d'intégration », *Géopolitique africaine*, n°37, juillet- septembre 2021.

¹⁰ *Idem*.

Ainsi, si l'EAC a une dominante initiale qui est essentiellement commerciale, supposée être un préalable indispensable à toute ambition supplémentaire, elle reste structurée et donc analysée autour de l'atteinte des objectifs stratégiques de stabilisation globale de la zone. Or, c'est dans le cadre de cette stratégie que peuvent être compris les programmes régionaux conduits par l'EAC depuis quelques années dans des domaines élargis : coopération militaire, renforcement de la sécurité des biens et des personnes, par la prévention du risque alimentaire notamment, etc.¹¹

La communauté est marquée par des niveaux de développement et des potentialités économiques très distincts, source de divergence lorsqu'il s'agira de déterminer définitivement les modalités d'intégration régionale dans les domaines commerciales et économiques.

En effet, compte tenu de sa structure économique, le Kenya sera structurellement le principal bénéficiaire direct de l'intégration régionale. Leader en Afrique de l'EAC (son PIB équivalent à celui des quatre autres pays l'EAC réunis) ! La République kenyane dispose d'une économie diversifiée, ouverte sur l'extérieur, fondée des secteurs manufacturiers, agroalimentaires et tertiaires qui sont balbutiants dans les autres pays de l'EAC.

Le Kenya exporte ainsi deux tiers de ses produits en Ouganda et en Tanzanie. Il assure également un important commerce de transit, grâce au port de Mombasa et à des infrastructures globalement bonnes vers les pays enclavés de la zone.

En ce qui concerne la RDC, depuis la crise financière internationale, liée à la baisse des cours des produits de base en 2015, laquelle a fortement secoué les économies nationales dépendantes largement de l'exportation des matières premières, une vision pour l'économie nationale est en l'air. Mais elle demande à être concrétisée et de quelle vision, ça peut bien être ?

Ce diagnostic général de notre économie exposée aux enjeux et aux défis de l'économie mondiale, est connu. Il a été dressé par des spécialistes de tous les horizons scientifiques. En 2017, le gouvernement a organisé une conférence nationale sur le climat des affaires et un forum national sur la forme fiscale en RDC. Puis en 2008, il y a eu une table ronde sur les exportations de la RDC et un forum national café cacao. L'objectif : réunir autour d'une table des experts et les non experts pour réfléchir sur plusieurs axes de l'économie nationale.

Jusque dans les années 1970, les économies africaines étaient florissantes. Le constat est que les africains sont aujourd'hui plus pauvres qu'avant l'avènement des indépendances dans les années 1960. Bien des experts pensent

¹¹ Voir M. MERIVO, « L'intégration régionale "par le bas", force de l'East African Community (EAC) », dans *GEOECONOMIQUE*, 2011/3 (n°58).

que le l'intégration régionale est un moyen essentiel pour diversifier les économies, intégrer les Etats de la région aux échanges mondiaux et répondre aux risques d'instabilité et de crise alimentaire.

Lors du mini forum organisé par business et finances sur cette problématique, des invités ont indiqué que soutenir l'intégration régionale a l'avantage d'accroître la capacité des gouvernements, à mettre en œuvre des politiques publiques conformes à l'intérêt général et améliorer la gouvernance. Cela permet également de développer les échanges interafricains et la solidarité entre Etats africains. D'après eux, la communauté d'Afrique de l'Est (EAC) s'inscrit dans la vision d'amélioration, d'élargissement et de diversification de l'activité économique.

Jean Marie KIDINDA, politologue et sociologue déclare : « les enjeux et la viabilité du mouvement actuel de régionalisation en Afrique de l'est ne peuvent être expliqués en dehors d'une perspective historique ». D'après lui, les différentes expériences d'intégration menées dans la région depuis la fin du 19^{ème} siècle sont le reflet du caractère transitoire des zones et de l'impératif régional.

On retiendra utilement que la volonté de rapprochement des économies de la région (Kenya, Ouganda, et Tanzanie) a été donc initialement impulsée par le colonisateur britannique dans le souci de rationaliser les investissements. De ce qui précède, l'enjeu ici est de savoir ce que la RDC doit apporter aux autres dans ce rendez-vous du donner et de recevoir.

III. ETUDE PERSPECTIVE

Après l'adhésion imminente de la RDC au sein de la communauté d'Afrique de l'Est, plusieurs acteurs de la vie politique nationale et internationale, ont soit salué l'initiative, les autres l'ont condamné. Nous pouvons illustrer avec un opérateur économique de Goma au nom de David KATUMBI, qui illustre cela en appelant les décideurs du pays à doubler les efforts pour relever les défis. Il redoute le risque de voir l'économie congolaise se noyer dans une organisation sous régionale favorable aux pays voisins. Il salue l'adhésion, cependant il démontre un décalage qu'accuse la RDC et de ce fait, elle part en position de faiblesse vis-à-vis des autres pays.

Cette situation s'explique en partie par l'absence de l'unité de production et infrastructure routière ainsi par l'absence des lois qui facilite les investissements. A cela s'ajoute le phénomène de l'insécurité qui gangrène beaucoup des provinces.

Nous rappelons une conséquence de cette adhésion. En effet, lorsque nous adhérons dans l'EAC, nous perdons une partie de notre souveraineté économique. En d'autres termes, les produits rwandais, ougandais, tanzanien,

kenyan...vont avoir des facilités douanières en pénétrant en RDC. Maintenant de l'autre côté, la RD Congo, avec cette instabilité, qui date des années, qu'est-ce que nous allons amener de l'autre côté pour équilibrer la balance économique ?

Exemple, à l'époque la RDC, jadis Zaïre produisait du thé, du café, huile de palme... mais aujourd'hui si nous suivons le marché mondial où en sommes-nous ?

Le professeur BIYOYA MAKUTU Philippe, souligne l'importance d'une diplomatie coopérative en disant que :

« La paix, la stabilité et la sécurité des personnes et de la nation congolaise dépendent aujourd'hui et demain de l'amélioration de nos relations extérieures en général et de la construction d'une relation de confiance mutuelle avec les pays aujourd'hui hostiles ou ennemis.

La coopération internationale et régionale doit être pour nous, notre arme de transformation de l'hostilité de nos voisins en coopération, en amitié sinon en partenariat. Il ne s'agira pas de chercher à nous faire aimer ou à tomber amoureux des autres pays »¹².

De ce qui précède, nous recommandons aux autorités de s'assurer que : i) la RDC est à mesure de faire la concurrence aux autres Etats membres de l'EAC, (ii) la RDC a intérêt de relancer sa production locale dans les différents secteurs : agricole, minier, multiplier les efforts pour la construction et la réhabilitation des infrastructures routières.

Le pays doit quitter l'étape d'exportation des produits dans sa nature et doit construire des usines et créer des entreprises de transformation pour une bonne intégration car ça ne sera pas intéressant de se retrouver sur un marché où on n'a que deux catégories des gens : les vendeurs et les acheteurs et que tu sois au milieu.

Toutefois, la réussite de l'intégration repose sur la sécurité tant sur le plan interne qu'externe des pays membres de la communauté.

¹² P. BIYOYA MAKUTU, *La spirale des guerres de l'est de la RDC*, I.P.R.I.S, Kinshasa, 2014, p.38.

CONCLUSION

Le développement de l'Afrique en ce temps des grands enjeux n'est possible qu'avec l'intégration.

La République Démocratique du Congo, un Etat pivot du continent partage neuf frontières dont 4 avec les Etats membres de la Communauté Est Africaine. Par sa géostratégie, la RDC est susceptible d'appartenir dans plusieurs organisations sous régionales.

La paix, la stabilité et la sécurité des personnes et de la nation congolaise dépendent aujourd'hui et demain de l'amélioration de nos relations extérieures en général et de la construction d'une relation de confiance mutuelle avec les pays aujourd'hui hostiles ou ennemis.

La coopération internationale et régionale doit être pour nous, notre arme de transformation de l'hostilité de nos voisins en coopération, en amitié sinon en partenariat. Il ne s'agira pas de chercher à nous faire aimer ou à tomber amoureux des autres pays.

L'intégration en soi n'est pas une mauvaise chose, elle offre pas mal d'avantage car elle répond au principe de « l'union fait la force », quand bien même on n'a pas que le positif dans une intégration.

En s'intégrant dans la communauté Est-Africaine, la République Démocratique du Congo entre dans une concurrence, où elle doit forcément renforcer sa production nationale pour qu'elle soit en mesure de concurrencer le marché extérieur. La théorie de cet avantage nous démontre que tout pays a intérêt à participer à l'échange, s'il produit un bien ou un service à un moindre coût que ses concurrents.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

1. BIYOYA MAKUTU, P., *La spirale des guerres de l'est de la RDC*, I.P.R.I.S, Kinshasa, 2014.

II. ARTICLES

1. MAKI, P., « Insécurité à l'Est de la République Démocratique du Congo », en ligne sur : Actualite.cd, consulté le 17/11/2021.
2. MERIVO, M., « L'intégration régionale "par le bas", force de l'East African community (EAC) », dans *GEOECONOMIQUE*, 2011/3 (n°58).
3. ODEMBO, E., « Communauté d'Afrique de l'Est : dix ans d'intégration », in *Géopolitique africaine*, n°37, juillet- septembre 2021.
4. WANDO OMANJUDU, J.J., « L'adhésion de la République Démocratique du Congo dans l'EAC, les raisons d'un agenda géostratégique cache dictée par le Rwanda ? », en ligne sur : Afridesk.org, consulté le 17/11/2021.

III. MEMOIRE

1. TSHIBANGU MUKENG, S., *Quête d'une nouvelle approche de coopération sino-congolaise. Etude prospective*, ULK, L2 R.I, Kinshasa, 2016.

IV. AUTRES DOCUMENTS

1. Traité pour l'établissement de la communauté d'Afrique de l'Est.
2. L'interview des présidents TSHISEKEDI et KAGAME à Goma le 20/06/2020.

V. NOTES DE COURS

1. KITIMA KASENDWE, J.L., *Relations Internationales du tiers-monde*, cours inédit, ULK, L1 R.I, 2016.
2. SUMAILI SHINDANI, G., *Géographie Economique*, UPGI, L1 R.I, 2021.
3. SUMAILI SHINDANI, G., *Relations internationales Africaines*, UPGI, L2 R.I, 2022.

VI. WEBOGRAPHIE

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Communauté_d%27Afrique_de_l%27Est (consulté le 08 /06/2022).